

LOIRE-ATLANTIQUE

LES BENEFICIAIRES DU RSA

SITUATION AU 30/06/2016

DOCUMENT TRIMESTRIEL - LIBRE DE DIFFUSION SOUS RESERVE DE MENTION DE LA SOURCE « POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE »

LE REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Fin juin 2016, en catégories ABC, le nombre de bénéficiaires du RSA en Loire Atlantique s'établit à près de 15 178 (16 507 en incluant les catégories D et E).

Les bénéficiaires du RSA représentent 13,7% de la demande d'emploi en catégorie A, B, C. On observe une prédominance de la catégorie A dans les bénéficiaires du RSA (69,9%). L'activité réduite est beaucoup plus présente dans la population DEFM totale que pour les bénéficiaires du RSA (40,9% contre 22%).

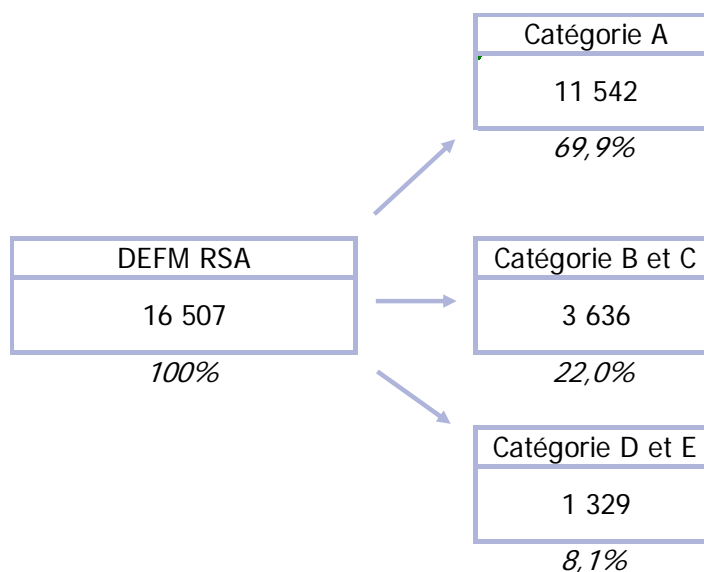
En Pays de la Loire, à fin juin 2016, on dénombrait près de 43 500 bénéficiaires du RSA inscrits sur les listes de Pôle emploi en catégorie ABC, soit 14,5% du total des demandeurs d'emploi.

Toutes catégories confondues, le nombre de personnes au RSA atteint 46 840, soit 13,7% de l'ensemble de la demande d'emploi.

La Sarthe et le Maine-et-Loire sont les deux départements qui possèdent la proportion de demandeurs RSA la plus élevée.

GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR CATEGORIE – LOIRE-ATLANTIQUE



Le **revenu de solidarité active (RSA)** apporte une incitation financière aux personnes sans ressource qui reprennent un emploi (le RSA garantit à quelqu'un qui reprend un travail que ses revenus augmentent), et complète les ressources des personnes dont l'activité professionnelle ne leur apporte que des revenus limités. Le RSA est versé sans limitation de durée, tant que le bénéficiaire continue à remplir les conditions. Le montant versé peut varier si la situation familiale ou les ressources du foyer évoluent.

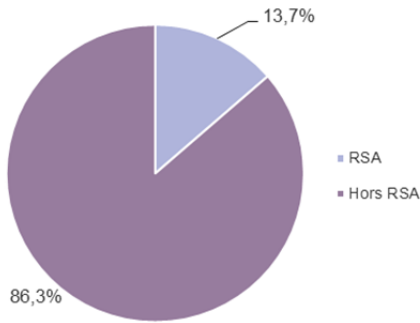
Le **droit payable** signifie que le foyer bénéficiaire remplit toutes les conditions nécessaires au calcul du montant du RSA. Le **droit théorique non payable** (ou droit ouvert) signifie que le foyer bénéficiaire a un droit au RSA sans nécessairement avoir un droit payable. Il s'agit notamment des droits suspendus (quand la prestation n'est pas versée car le montant est inférieur au seuil de versement, ou que le montant de ressources est supérieur au revenu garanti, par décision du conseil général, etc.)



Depuis le 1er janvier 2016 la prime d'activité a remplacé le RSA activité et le RSA socle + activité. Ainsi, le RSA comporte uniquement la composante socle puisque le volet activité du RSA est remplacé par la prime d'activité. **La mise en œuvre de cette prime d'activité empêche toute comparaison sur les données RSA avant décembre 2015 et après janvier 2016.** En effet, un nombre important de demandeurs d'emploi anciennement au RSA socle semblent maintenant bénéficiaires de la prime d'activité ce qui peut expliquer une partie du recul du nombre de bénéficiaires du RSA socle. En outre, les règles d'attribution de la prime d'activité diffèrent de celles du RSA activité.

GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA cat ABC



On dénombre près de 16 500 bénéficiaires du RSA répartis sur les catégories principales (69,9% sont en catégorie A, 22% en catégories B et C).

En juin 2016, près de 15 200 bénéficiaires RSA sont comptabilisés en catégorie ABC (13,7% de la DEFM totale).

On distingue plusieurs types de RSA. La majorité des bénéficiaires ont des droits payables (75,8%) ce qui correspond désormais au RSA socle et au socle + prime d'activité.

TABLEAU

REPARTITION DES BENEFICIAIRES RSA PAR TYPOLOGIE DE RSA

	RSA Non Payable	RSA Payable		Total DEFM RSA
		Socle	Socle+PPA	
Catégorie A	2 127	8 253	1 162	11 542
Catégorie B	660	460	877	1 997
Catégorie C	888	350	401	1 639
TOTAL A,B,C	3 675	9 063	2 440	15 178
Catégorie D	165	191	84	440
Catégorie E	430	251	208	889
TOTAL	4 270	9 505	2 732	16 507

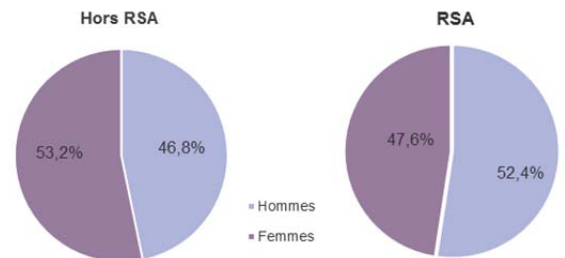
CARACTERISTIQUES DES BENEFICIAIRES

47,6% des bénéficiaires RSA sont des femmes. Cette proportion est inférieure à celle observée dans la population DEFM hors RSA qui est de 53,2%.

En comparant le poids des différentes tranches d'âge dans les populations RSA et hors RSA de la demande d'emploi, on observe une large prédominance des 25-44 ans dans la population RSA. La différence la plus flagrante s'observe pour les 25-34 ans qui voient leur part gagner 12,5 points. A l'inverse, les jeunes voient leur représentativité chuter de 12,4 points et seulement 4,1% d'entre eux perçoivent le RSA.

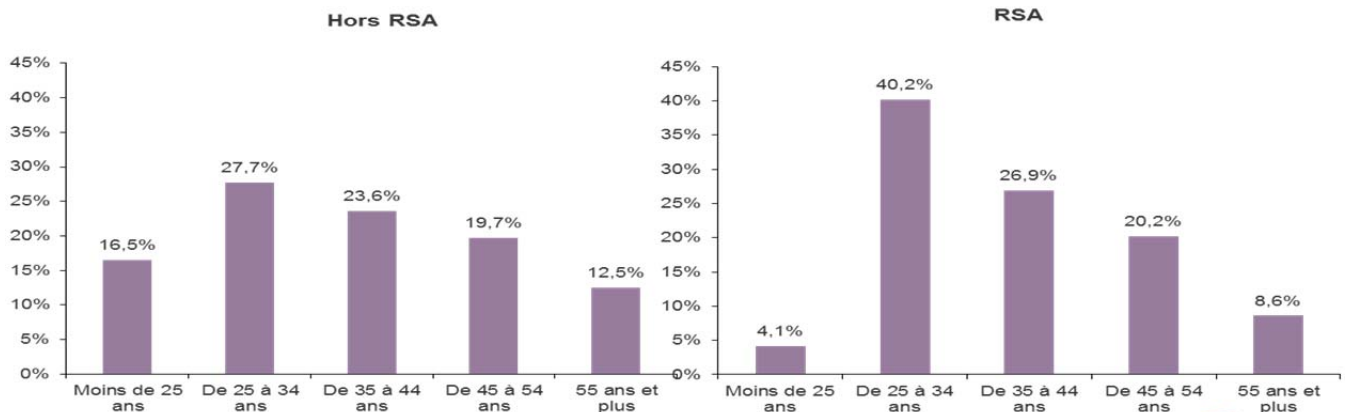
GRAPHIQUE

REPARTITION DES BENEFICIAIRES PAR SEXE



GRAPHIQUE

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR TRANCHE D'AGE



TABLEAU

POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR NIVEAU DE FORMATION ET QUALIFICATION

	Hors RSA	RSA
NIV I/II	15,9%	14,5%
NIV III	14,1%	9,2%
NIV IV	23,4%	19,9%
NIV V	36,6%	37,1%
NIV V bis	4,4%	7,9%
NIV VI	5,6%	11,5%

	Hors RSA	RSA
Ouvriers non qualifiés	6,3%	10,4%
Ouvriers qualifiés	14,1%	13,3%
Employés non qualifiés	13,9%	21,4%
Employés qualifiés	47,7%	43,8%
Cadres techniciens, agents de maîtrise	17,9%	11,2%

31,7% des bénéficiaires du RSA sont d'un niveau BEP-CAP. Viennent ensuite les demandeurs titulaires d'un BAC (19,9%) et ceux qui n'ont aucun diplôme (14,5%).

En affinant l'analyse, un constat se dégage : les niveaux de formation BAC et plus sont proportionnellement moins représentés dans la population qui a recours au dispositif du RSA.

La différence la plus significative concerne le niveau III, 14,1% des demandeurs ont le niveau BAC+2 dans la population hors RSA, ce pourcentage tombe à 9,2% pour les bénéficiaires du RSA (-4,9%).

A l'inverse, les demandeurs de niveau VI (sans diplôme ou détenteurs du brevet des collèges) sont deux fois plus nombreux parmi les bénéficiaires du RSA : 11,5% pour 5,6%.

43,8% des bénéficiaires RSA sont employés qualifiés. Viennent ensuite les employés non qualifiés (21,4%) et les ouvriers qualifiés (13,3%).

Même constat pour les niveaux de qualification, les populations plus qualifiées sont moins représentées parmi les bénéficiaires du RSA que parmi les autres demandeurs.

Les cadres, techniciens et agents de maîtrise ne représentent que 11,2% des bénéficiaires du RSA quand ils sont 17,9% parmi les demandeurs hors RSA.

A l'inverse, la faible qualification est un facteur déterminant dans la population RSA. Les employés non qualifiés représentent 13,9% des demandeurs hors RSA et 21,4% des demandeurs dans le dispositif (+7,5%), la proportion d'ouvriers non qualifiés passe de 6,3% de la population hors RSA à 10,4% des demandeurs bénéficiant du dispositif.

TABEAU

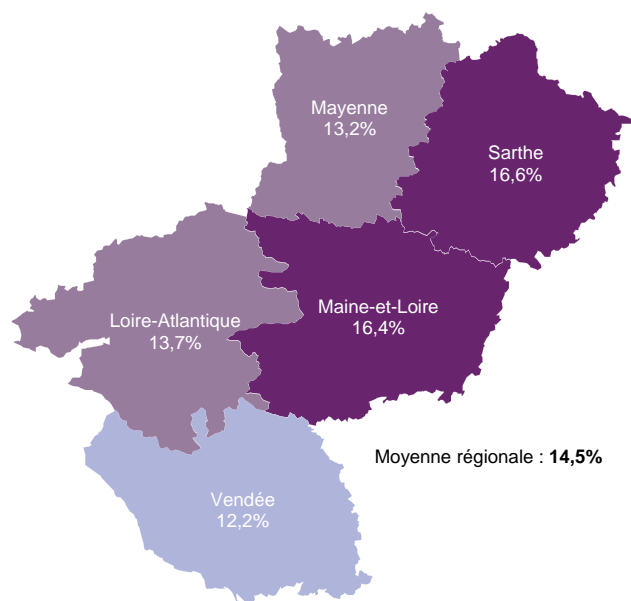
LES QUINZE PREMIERS METIERS RECHERCHES PAR LES BENEFICIAIRES RSA

	Bénéf RSA	Rang pop hors RSA
K2204 Nettoyage de locaux	980	2
K1304 Services domestiques	586	4
K1303 Assistance auprès d'enfants	478	1
N1105 Manutention manuelle de charges	360	13
N1103 Magasinage et préparation de commandes	351	3
D1214 Vente en habillement et accessoires de la personne	345	6
F1606 Peinture en bâtiment	317	11
N4105 Conduite et livraison par tournées sur courte distance	310	17
A1203 Entretien des espaces verts	278	18
J1301 Personnel polyvalent des services hospitaliers	278	7
D1507 Mise en rayon libre-service	256	14
D1505 Personnel de caisse	251	26
G1605 Plonge en restauration	243	47
K1302 Assistance auprès d'adultes	237	11
M1607 Secrétariat	228	5

En lien avec les caractéristiques de la population RSA, moins formée et moins qualifiée, plusieurs métiers se détachent. Parmi les plus recherchés, le nettoyage de locaux se positionne en tête avec 980 bénéficiaires, soit 6,5% de la population totale RSA. Viennent ensuite les services domestiques avec près de 586 demandeurs (3,9%) et l'assistance auprès d'enfants (3,1%) avec 478 bénéficiaires en recherche.

En comparaison avec la structure de la DEFM hors RSA, la hiérarchie des métiers est modifiée. Les services domestiques, la manutention manuelle de charges ou la peinture en bâtiment sont plus mis en avant dans la recherche d'emploi des bénéficiaires du RSA. D'autres métiers apparaissent dans les 15 premiers métiers convoités. C'est le cas de la conduite et livraison par tournée (17^{ème} hors RSA) de l'entretien des espaces verts (18^{ème}) du personnel de caisse (26^{ème}) ou la plonge en restauration (47^{ème}).

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR DEPARTEMENT

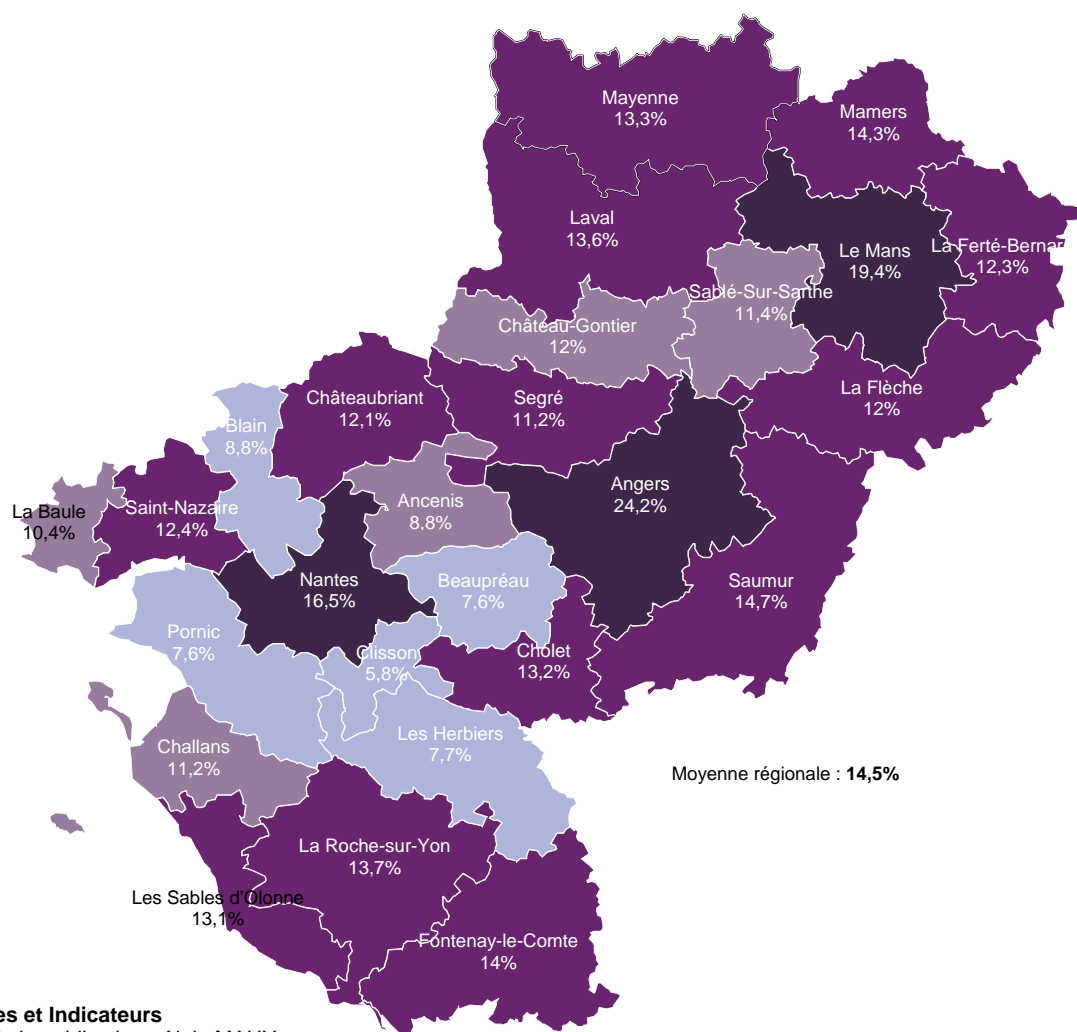


Le poids des bénéficiaires RSA est différent d'un département à l'autre. La Sarthe possède la part la plus élevée avec 16,6% de bénéficiaires RSA suivie de près par le Maine-et-Loire (16,4%). Vient ensuite un groupe de 2 départements : la Mayenne (13,2%) et la Loire-Atlantique (13,7%). La Vendée se détache et s'impose comme le département qui bénéficie le moins de la mesure (12,2%).

Ces disparités sont amplifiées quand on affine les résultats par bassin. Les grandes métropoles régionales ont des taux de bénéficiaires RSA très élevés. C'est le cas d'Angers (24,2%), du Mans (19,4%) et de Nantes (16,5%).

Parmi les bassins ruraux, Segré (15,0%), Saumur (14,7%), et Mamers (14,3%) restent les plus concernés. A contrario, les bassins de Clisson (5,8%), les Herbiers (7,7%), Beaupréau (7,6%) et Pornic (7,6%) affichent des taux presque deux fois moins élevés que la moyenne régionale

CARTE
POIDS DES BENEFICIAIRES RSA PAR BASSIN



Statistiques et Indicateurs

Directeur de la publication : Alain MAUY

Directeur de la rédaction : Josette BARREAU

Conception et réalisation : Service SEE – Linda LAUNAY / Pascal ROUAULT

Contact : statsPDL@pole-emploi.fr

www.observatoire-emploi-paysdelaloire.fr

SERVICE ETUDES ET EVALUATION – POLE EMPLOI PAYS DE LA LOIRE